



# CONTACT

# ST GERMAIN L'HERM



*Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade*

*Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre*

# DECEMBRE 2019



Bulletin semestriel d'informations municipales  
Directeur de publication : Chantal DESGEORGES

Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

800 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

## Les Permanences au village

### L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

\*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :  
04 73 82 55 20

### Le C.L.I.C. :

Le CLIC n'assure plus de permanence dans la commune. Les personnes concernées devront s'adresser directement au bureau d'Ambert. Tél : 04.73.82.96.67

## La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

<b><u>Horaire</u> : Mardi et Jeudi</b>	<b>9 h 00 - 12 h 00</b> <b>14 h 00 - 17 h 00</b>
<b>Samedi</b>	<b>9 h 00 - 12 h 00</b> <b>14 h 00 - 17 h 30</b>

## Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

## Assistants maternelles

Annemieke BAERT, Les Thiollès, St Germain l'Herm 04 73 72 09 36

Annick ROUX, place de l'église, St Germain l'Herm 04 73 72 83 60

## Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

## Office de Tourisme St Germain l'Herm

Du 4 juillet au 31 août 2019 : tous les jours de 10 h 00 à 12 h 30

Tel : 04 73 72 05 95

Mail : [tourisme.saint-germain-lherm@ambertlivradoisforez.fr](mailto:tourisme.saint-germain-lherm@ambertlivradoisforez.fr)

## Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 20 – 12 h 15 et

Mercredi au jeudi : 14 h 00 – 17 h 00



# Contact

Décembre 2019

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires,  
Vacanciers, amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année,  
Retrouvez les informations du bulletin municipal  
Site : [saintgermainlherm.com](http://saintgermainlherm.com)

## Le mot du Maire,

Nous avons fantasmé sur l'an 2000 et nous voici en 2020 !

On pense toujours que l'avenir sera meilleur et pourtant on a la nostalgie du passé, « c'était mieux avant ».

La société où nous vivons de gens rassemblés par l'histoire s'est transformée en « chacun pour soi », plus d'empathie, plus de respect, plus d'entraide.

En ce début du 21<sup>ème</sup> siècle tout s'accélère et se déshumanise. On vit réseaux sociaux, Facebook, Twitter, etc. ... On étale sa vie et celle des autres, on balance, on calomnie. Il faut vivre avec son temps, mais se parler en face, s'expliquer serait sans doute plus à même de justifier les vues de chacun.

Face à tous ces problèmes essayons de rester optimistes, notre pays a toujours su rebondir et sortir des cahots successifs où il a été plongé.

## Brèves

- ✓ Le RPI avec la commune de Fournols « prend » ses marques, cette 1<sup>ère</sup> année sera sans doute un peu compliquée mais gageons que la rentrée prochaine sera plus facile.
- ✓ Travaux place de la Rodade : encore merci aux commerçants qui se sont adaptés aux complications engendrées par ce mois de travaux. Il reste la fontaine à réparer. Vous aurez sans doute constaté qu'une partie est « sortie de terre ».

Des gardes corps et une rampe seront aussi installés. Ces travaux n'auraient pu se réaliser sans l'aide des financeurs :

- Etat 30 %
- Région 30 %
- Département 20 %

Reste à la charge de la commune 20 % - Coût total HT : 108 019.42 €

Les points importants débattus au Conseil Municipal sont repris dans les délibérations qui suivent.

Pour ne pas déroger à la coutume, le Conseil Municipal, les Employés Municipaux et moi-même vous présentons tous nos vœux nombreux et sincères pour cette nouvelle année.

Le Maire

Chantal DESGEORGES

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal  
Se dérouleront le vendredi 17 Janvier 2020 à 18 h 30 Salle culturelle  
Les nouveaux arrivants seront les bienvenus

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 31 juillet à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	11	
- votants	11	
- absents	11	
- exclus	0	

Date de convocation : 25 juillet 2019  
Date d'affichage : 25 juillet 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, JOSSERAND Franck, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

### Délibération 39 - 2019

#### Objet : vente sectionnal CISTRIERE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de Monsieur Olivier BRIVOIS, demeurant à Plouguerneau (29880), 610 Kervelt, qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZV n°37 au lieu-dit CISTRIERE, d'une superficie de 820 m<sup>2</sup>, située en face de sa propriété dans le but d'améliorer l'accès à son habitation, et appartenant aux Habitants de CISTRIERE au prix de 400.00 € (quatre cent euros).

Le Conseil Municipal avait accepté la proposition de Monsieur Olivier BRIVOIS par la délibération 32-2019 du 17 Mai 2019. Les électeurs de la section ont été convoqués le 15 juillet 2019 et se sont prononcés à l'unanimité favorablement à cette vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de ce terrain, par 10 voix pour et 1 abstention (CARLE Pascal) au prix de 400.00 €, l'ensemble des frais relevant de cette transaction étant à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 1<sup>er</sup> août 2019  
et publication ou notification du 1<sup>er</sup> août 2019

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 31 juillet à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	11	
- votants	11	
- absents		
- exclus	0	

Date de convocation :    Date d'affichage :  
25 juillet 2019                    25 juillet 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, JOSSERAND Franck, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

### Délibération 41 - 2019

#### Objet : tarifs de la cantine scolaire

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de la cantine scolaire, différents suivant le quotient familial (Revenu fiscal de référence / nombre de parts du foyer / 12) mis en place par la délibération 41 – 2014 du 28 Mai 2014 :

Quotient familial	Tarifs du repas
Inférieur à 400€	1€
Entre 401 et 900€	2€
Entre 901 et 1400€	3€
Supérieur à 1401€	Plein tarif (celui fixé par le Conseil Départemental)

Ne peuvent bénéficier de ces tarifs que les enfants de Saint Germain l'Herm, quelle que soit l'école où ils sont scolarisés. Madame le Maire propose que pour les élèves inscrits à la cantine scolaire de Fournols, la commune prenne à sa charge la différence entre le montant réglé par les parents à Fournols et celui qui serait appliqué à St Germain. Le règlement se fera sur présentation de la facture.

Après en avoir délibéré,

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 1<sup>er</sup> août 2019  
et publication ou notification du 1<sup>er</sup> août 2019



Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 31 juillet à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	11	
- votants	11	
- absents		
- exclus	0	

Date de convocation : 25 juillet 2019      Date d'affichage : 25 juillet 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, JOSSERAND Franck, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

### Délibération 42 - 2019

#### Objet : nomination des rues et chemins de la commune

Par délibération du 1<sup>er</sup> Mars 2018, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, il est demandé au Conseil Municipal :

- De VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- D'ADOPTER les dénominations détaillées ci-joint

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 1<sup>er</sup> août 2019  
et publication ou notification du 1<sup>er</sup> août 2019

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES



## Villages

## Dénominations

BELLEVUE	Chemin de Bellevue
BLANCHARD	Chemin de Blanchard
CISTRIERES	Chemin de Cistrières
FAREDONDE	Chemin de Faredonde
LA COLLANGE	Chemin de la Collange
LA COMBE	Chemin de La Combe
LA COUHARDE	Rue de La Couharde, Impasse de la Couharde
LA DETEELE	Rue de la Dételée
LA SAGNETTE	Chemin de La Sagnette
LA SUCHERE	Chemin de la Suchère
LAIR	Rue de la Crove, rue de la Briche, rue du Variou, rue de Sujobert, rue du Coudert
LALLABERT	Chemin de Lallabert
LE BREMENT	Rue du Brément, rue des Côtes
LE FAVET	Chemin du Favet
LE FRAISSE	Chemin du Fraisse
LE MARRET	Chemin de Marret
LE MONTEL	Chemin des Voissades
LE MOULIN DE LA COUHARDE	Chemin du Moulin de la Couharde
LE PIN	Chemin du Pin
LE POMMEREL	Chemin du Pommerel
LE SAPT	Rue de la Vigerie, rue des Fontaines, rue de la Chapitelle, rue du Pardon, rue de Recolles
LE SAUZET	Chemin du Sauzet
LE SUCHADIS	Rue de la Pierre des Prades, rue du Suchadis
LES BARTHES DE BLANCHARD	Chemin des Barthes de Blanchard
LES GORCES	Chemin des Gorces
LES GOUTTES	Chemin des Gouttes
LES GRANGES	Rue des Granges
LES PLAINES DE LACHAUX	Chemin des plaines
LES THIOLLES	Impasse de La Fontaine, Impasse des Thiolles
LES VIALETTES	Chemin des Vialettes
LIoux	Chemin de Lioux
LOSFOND	Rue du Préau, rue de l'Etang, rue de l'Ancien Lavoir, rue des sources
MALPERTUIS	Rue Ysatis, rue de la Chevrette
MORANGES	Chemin de Moranges
PEGOIRE	Rue du Pialoux, chemin des Myosotis, chemin de Pégoire, Chemin de la Colonie
PERMET LE BAS	Chemin de Permet le Bas, chemin de la Croix Haute
PERMET LE HAUT	Chemin de Permet le Haut
PIERREBILLE	Chemin de Pierrebille
RECOLLES	Rue de l'Ecole, rue du Musée, rue du Four, rue du Pré de Best, rue du Dain

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 31 juillet à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	11	
- votants	11	
- absents		
- exclus	0	

Date de convocation :      Date d'affichage :  
25 juillet 2019                      25 juillet 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, JOSSERAND Franck, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

### Délibération 43 - 2019

#### Objet : choix d'une entreprise pour travaux PAB 2019

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux du PAB de la Place de la Rodade, un appel d'offres avait été publié le 18 juin 2019 dans LA MONTAGNE, avec pour date et heure limites de réception des plis le vendredi 19 juillet 2019 à 17 h 00. La réunion d'ouverture des plis a eu lieu le jeudi 25 juillet en présence de Mme Chantal DESGEORGES, Mme Yvette VOISSET, M. Bernard GUILLY, M. Daniel OLLEON, M. Pascal CARLE, M. Jean-Luc MONGHEAL, M. Jacques THABOUILLOT, M. Robert PERRUFEL, secrétaire Mme Bernadette HOSPITAL.

Estimation prévisionnelle HT était de **134 675.00 €**.

Critères de choix : **Prix 50 % - valeur technique 40 % - Délai de réalisation 10 %**

Les entreprises ayant déposé une offre sont :

EUROVIA DALA	128 765.90 € HT
COLAS RHONE ALPES AUVERGNE	135 995.00 € HT
BTP DU LIVRADOIS	110 617.00 € HT

Après avoir examiné le rapport d'analyse des offres transmis par M. PERRUFEL Robert, maître d'œuvre, qui propose l'entreprise SAS BTP du LIVRADOIS, 63600 AMBERT, entreprise la mieux-disante au vu des critères de sélection des offres, le Conseil Municipal

- ✓ Décide par 8 voix d'attribuer le marché à SAS BTP du LIVRADOIS, contre 3 voix pour l'entreprise EUROVIA DALA (ROMEAS Daniel, MONGHEAL Jean-Luc, JOSSERAND Franck)
- ✓ Décide d'accepter à l'unanimité le devis de M. PERRUFEL Robert pour la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 000.00 € HT
- ✓ Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 1<sup>er</sup> août 2019  
et publication ou notification du 1<sup>er</sup> août 2019  
Le Maire, Mme Chantal DESGEORGES





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 6 septembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	11	
- absents	03	
- exclus	0	

Date de convocation :      Date d'affichage :  
2 septembre 2019              2 septembre 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard,  
MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
Absents excusés : JOSSERAND Franck (pouvoir à Pierre BLANCHARD), POUYET Sylvie  
(pouvoir à Yvette VOISSET), ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)  
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

### Délibération 45 - 2019

#### Objet : augmentation temps de travail de l'ATSEM

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite au regroupement pédagogique avec Fournols, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'ATSEM (Adjoint technique territoriale de 2<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, IB 353, IM 329) qui travaille actuellement à temps non complet de 28.67/35<sup>ème</sup> par semaine.

Considérant les nécessités de service et après avoir consulté l'agent concerné, d'un commun accord, il a été souhaité que cette augmentation de son temps de travail prenne effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Madame Sylvie COURTINE sera désormais employée 40 heures par semaines, son salaire sera donc calculé sur la base de 31.68/35<sup>ème</sup>.

En vertu de l'article 45 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, la modification du nombre d'heures afférent à un emploi permanent à temps non complet n'excédant pas 10% (en diminution ou en augmentation) de la durée hebdomadaire de l'agent et/ou n'ayant pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL, n'est pas considérée comme une suppression de poste et ne nécessite donc pas l'avis du CTP.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- la suppression du poste existant et la création simultanée d'un poste affecté de la nouvelle durée de travail
- d'ajuster les crédits correspondants inscrits au budget.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 9 septembre 2019

et publication ou notification du 9 septembre 2019

le Maire, Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20190906-2019\_09\_47-DE  
Regu le 10/09/2019

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice 11  
- présents 8  
- votants 11  
- absents 3  
- exclus 0

L'an Deux Mil dix-neuf, 6 septembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 2 septembre 2019  
Date d'affichage : 2 septembre 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
Absents excusés : JOSSERAND Franck (pouvoir à Pierre BLANCHARD), POUYET Sylvie (pouvoir à Yvette VOISSET), ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)  
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

### Délibération 47 - 2019

#### Objet : convention d'utilisation du bâtiment cadastré AB 245

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bâtiment cadastré AB 245 jouxtant la Mairie et qui appartenait à Mme ALLEZARD, avait été acheté dans le but d'y transférer la Mairie, au prix de 36 000.00 euros par l'intermédiaire de l'EPF / SMAF. Le remboursement de l'emprunt se terminant en 2025, la commune doit signer avec l'EPF / SMAF une convention l'autorisant à prendre possession à titre transitoire du bien cité en objet qui sera mis à sa disposition gratuite et immédiate. Pendant la durée de la convention, le bien considéré reste la propriété de l'Etablissement public foncier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise Mme le Maire à signer la convention.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 9 septembre 2019  
et publication ou notification du 9 septembre 2019

Le Maire, Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20190906-2019\_09\_48-DE  
Reçu le 10/09/2019

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice 11  
- présents 8  
- votants 11  
- absents 3  
- exclus 0

L'an Dcux Mil dix-neuf, 6 septembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de  
St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par  
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal  
DESGEORGES, maire

Date de convocation : 2 septembre 2019      Date d'affichage : 2 septembre 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard,  
MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
Absents excusés : JOSSERAND Franck (pouvoir à Pierre BLANCHARD), POUYET Sylvie  
(pouvoir à Yvette VOISSET), ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)  
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

### Délibération 48 - 2019

#### Objet : mise en place d'un grillage anti-volatile dans le clocher

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le clocher de l'église est colonisé depuis de nombreuses années par des pigeons et des corneilles qui par leurs déjections et l'accumulation de matériaux pour la construction de leurs nids, rendent l'accès au clocher très dangereux. D'autre part, le risque d'incendie si la foudre s'abat sur l'édifice est considérable, les matériaux sur le plancher étant très secs.

La société BODET, spécialiste dans la conservation et l'entretien de ce type d'édifices propose la pose d'un grillage sur les abat-sons pour un total de 4 555.20 € TTC. Il sera également nécessaire, après cette opération de procéder au nettoyage de l'intérieur du clocher.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise Mme le Maire à signer le devis.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 9 septembre 2019  
et publication ou notification du 9 septembre 2019

Mme le Maire,  
Chantal DESGEORGES



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	8
- votants	11
- absents	3
- exclus	0

L'an Deux Mil dix-neuf, 6 septembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

8

Date de convocation :      Date d'affichage :  
2 septembre 2019              2 septembre 2019

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette  
Absents excusés : JOSSERAND Franck (pouvoir à Pierre BLANCHARD), POUYET Sylvie (pouvoir à Yvette VOISSET), ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)  
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

### Délibération 50 - 2019

#### Objet : Déclassement de voirie dans le domaine privé - cession de terrain

Mme Le Maire transmet au Conseil Municipal de la demande de M. PLOMB propriétaire de l'établissement « PIZZA PARTY » cadastré AB 268 route de la Chaise Dieu, qui souhaite acquérir la partie du trottoir qui est à l'aplomb de sa vitrine.

Il serait donc nécessaire d'engager une procédure pour permettre le déclassement d'une partie du trottoir au droit de cette parcelle classé en voirie publique, afin de l'intégrer dans le domaine privé communal et permettre sa cession à M. PLOMB afin d'aménager son devant de porte.

Mme le Maire rappelle les dispositions du 2ème alinéa de l'article L. 141-3 du Code de la voirie routière lequel stipule que « le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le Conseil Municipal (...). Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie (...)».

Cette transformation de la voie publique ne modifiant pas l'affectation de cet espace qui reste destiné à la circulation générale, ni les conditions de circulation des piétons, cette opération n'est pas soumise à l'exigence d'une enquête publique préalable.

La procédure à suivre pour mettre en œuvre ce déclassement est la suivante :

- ✓ Prendre une délibération pour autoriser le déclassement de la partie de la voirie concernée,
- ✓ Procéder aux démarches d'affichage pour informer le public de ce déclassement,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal :

- ✓ son accord pour la vente à 1.00 € le m<sup>2</sup> de cette portion de trottoir à M. PLOMB qui supportera également les frais d'arpentage et d'actes notariés.
- ✓ d'approuver le projet de déclassement d'une partie du trottoir, au droit de la parcelle cadastrée AB 268, sur une surface estimée à 2 m<sup>2</sup>
- ✓ de demander au cabinet de géomètres-experts GEOVAL d'établir le procès-verbal de délimitation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ✓ donne son accord pour la vente à 1.00 € le m<sup>2</sup> à M. PLOMB de cette portion de trottoir

AR PREFECTURE

063-216303537-20190906-2019\_09\_50-DE  
Reçu le 10/09/2019

- ✓ approuve le projet de déclassement, au droit de la parcelle cadastrée AB 268, sur une surface estimée à 2 m<sup>2</sup>, , classée en voirie publique, afin de l'intégrer dans le domaine privé communal en application de l'alinéa 2 de l'article L. 141-3 du Code de la voirie routière
- ✓ demande au cabinet de géomètres-experts GEOVAL d'établir le procès-verbal de délimitation, la surface exacte ainsi calculée sera la référence pour établir l'acte de vente
- ✓ autorise Madame le Maire à effectuer les différentes démarches nécessaires à l'engagement de cette délibération et à signer tout document à intervenir.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 9 septembre 2019  
et publication ou notification du 9 septembre 2019

Le Maire  
Chantal DESGEORGES





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 18 octobre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	09	
- absents	03	
- exclus	0	

Date de convocation : 14 octobre 2019  
Date d'affichage : 14 octobre 2019

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel,  
POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : Pierre BLANCHARD, GUILLY Bernard (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absent : JOSSERAND Franck

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

### Délibération 54 – 2019

#### Objet : participation communale aux transports scolaires

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 18 juin 2015 n° 31, la commune prenait à sa charge la part du transport scolaire facturé aux familles de Saint Germain l'Herm par le Département. Suite au RPI avec Fournols, d'autres familles sont concernées par cette charge supplémentaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de reconduire cette délibération et donne son accord à cette proposition pour les familles de Saint Germain l'Herm concernées.

Le remboursement s'effectuera sur présentation des factures

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 21 octobre 2019  
et publication ou notification du 21 octobre 2019

Le Maire, Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20191018-2019\_10\_55-DE  
Reçu le 30/10/2019

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice 11  
- présents 08  
- votants 09  
- absents 03  
- exclus 0

L'an Deux Mil dix-neuf, 18 octobre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 14 octobre 2019  
Date d'affichage : 14 octobre 2019

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : Pierre BLANCHARD, GUILLY Bernard (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absent : JOSSERAND Franck

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

### Délibération 55 – 2019

#### Objet : création réseaux eau et assainissement

Suite à la demande de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement de M. Clément COURTINE propriétaire du bâtiment cadastré AB 355, rue des Jardins, au bourg, il est nécessaire de procéder à l'extension des réseaux existants à partir de la rue du Marché aux Chèvres. Un devis a été demandé

- ✓ à l'entreprise MAGAUD à MAYRES : montant HT 10 690.00 €
- ✓ et BTP du LIVRADOIS : montant HT 18 820.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de valider le devis de l'entreprise MAGAUD pour un montant de 10 690.00 € HT.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 29 octobre 2019  
et publication ou notification du 29 octobre 2019

Le Maire, Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20191206-2019\_12\_62-DE  
Regu le 10/12/2019

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 06 décembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	10	
- absents	03	
- exclus	0	

Date de convocation : 02 décembre 2019  
Date d'affichage : 02 décembre 2019

Présents : CARLE Pascal, POUYET Sylvie, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard,  
JOSSERAND Franck, OLLEON Daniel, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à Yvette VOISSET)  
ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

### Délibération 62 - 2019

#### Objet : suppression taxe habitation sur logements vacants

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants avait été instaurée par délibération du 23 septembre 2011. Suite aux demandes de dégrèvement formulées par les contribuables, Mme le Maire propose la suppression de cette taxe. Le Conseil Municipal décide par 8 voix pour, une abstention (Jacques THABOUILLOT) et un vote contre (M. Daniel ROMEAS) la suppression de la THLV à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 09 décembre 2019  
et publication ou notification du 09 décembre 2019

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil dix-neuf, 06 décembre à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	10	
- absents	03	
- exclus	0	

Date de convocation : 02 décembre 2019      Date d'affichage : 02 décembre 2019

Présents : CARLE Pascal, POUYET Sylvie, DESGEORGES Chantal, GUILLY Bernard,  
JOSSERAND Franck, OLLEON Daniel, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à Yvette VOISSET)  
ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

### Délibération 61 - 2019

#### Objet : tarifs Eau Assainissement

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs Eau / Assainissement actuellement en vigueur :

	Délibération du 11/07/2008	Délibération du 05/04/2013
Abonnement compteur Eau	70.00 €	75.50 €
Eau potable jusqu'à 50 m3	0.20 € / M3	0.20 € / M3
Eau potable au-delà de 50 m3	1.00 € / M3	1.00 € / M3
Eaux usées jusqu'à 50 m3	Forfait de 20.00 €	Forfait 30.00 €
Eaux usées au-delà de 50 m3	0.60 € / M3	0.60 € / M3

Afin d'équilibrer le budget, il convient de réviser ces tarifs. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants décide d'augmenter le tarif du m3 d'eau :

Eau potable jusqu'à 50 m3 = 0.50 € / m3 (augmentation de 0.30 €)

Eau potable au-delà de 50 m3 = 1.00 € / m3 (inchangé)

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 09 décembre 2019  
et publication ou notification du 09 décembre 2019

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES



## ÉTAT CIVIL

### Décès :

- Le 25 août 2019, est décédé Jean-Marie Achille Marcel HERRY, domicilié à Saint Etienne sur Usson, à l'âge de 82 ans.
- Le 9 septembre 2019, est décédée Andrée Marie-Louise BRIAT, veuve ROCHEFORT, domiciliée à Saint Germain l'Herm, à l'âge de 91 ans.
- Le 12 septembre 2019, est décédée Angèle Marie CARMIER veuve THIOLAS, domiciliée à l'EHPAD, à l'âge de 84 ans.
- Le 14 octobre 2019, est décédé Christian Jean Marc DAILLOUX, domicilié à l'EHPAD, à l'âge de 70 ans.
- Le 7 novembre 2019, est décédée Marie-Antoinette DONIOL, domiciliée à Issoire, à l'âge de 104 ans.
- Le 7 novembre 2019, est décédée Huguette COURTINE, domiciliée à Montdidier (Somme), à l'âge de 87 ans
- Le 13 novembre 2019, est décédé Georges PINET, domicilié à Clermont-Ferrand, à l'âge de 91 ans
- Le 17 novembre 2019, est décédé André Joseph PAULET, domicilié à Saint Germain l'Herm à l'âge de 94 ans.

### Mariages :

- Le 7 septembre 2019 : Laurent Pierre CARDONA et Naïg Renée LE MEUR domiciliés à Villard-Bonnot (Isère)
- Le 14 septembre 2019 : Gabriele MAGARINI et Manon CHARRETTE domiciliés à Saint Germain l'Herm



### **Ciné Parc 2020**

Les samedis 4 janvier / 25 janvier / 15 février / 07 mars / 28 mars / 18 avril / 9 mai /  
30 mai / 20 juin / 11 juillet / 1<sup>er</sup> août / 12 septembre / 3 octobre / 24 octobre /  
14 novembre / 5 décembre



## Revue de presse du collège Gaspard des Montagnes

### Journée de la sécurité routière.

Le 3 octobre, les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège ont participé à une journée sur la sécurité routière. Au travers de 4 ateliers animés par des pompiers, gendarmes et associations, les élèves ont été sensibilisés aux dangers de la route et ont pu prendre conscience des risques encourus en cas de non-respect du code de la route. Ainsi, les collégiens ont une première approche des règles de sécurité routière et sont conscients des dangers de la route.

### Accueil d'un auteur le 11 octobre

Dans le cadre du festival du livre jeunesse organisé par la Licorne, bibliothèque de Saint- Germain Lembron, les élèves de 3<sup>ème</sup> ont pu rencontrer un auteur de littérature jeunesse Tai Marc Le Thanh. Pendant une heure cet artiste, auteur de romans pour adolescent et d'albums pour la jeunesse, a échangé avec les collégiens sur sa manière d'écrire, ses goûts littéraires et de sa passion pour la littérature de jeunesse. Les élèves ont ensuite posé des questions à l'artiste sur son œuvre et en particulier sur son album intitulé Cyrano travaillé en classe. Ils avaient préparé des affiches illustrées avec des expressions autour du nez, ainsi ils ont pu mettre leur travail en avant et montrer leurs affiches à l'auteur.



### Remise du Diplôme National du Brevet.

La cérémonie de remise des diplômes du brevet a eu lieu le 11 octobre 2019. Les anciens élèves de 3<sup>ème</sup>, ont tous obtenu le fameux brevet des collèges, ainsi Mme Mouzeyar, cheffe d'établissement leur a remis leur diplôme qui atteste de leur réussite. Accompagnés de leurs parents, ils ont ainsi pu savourer leur réussite autour d'une petite collation et profiter d'un moment d'échange avec leurs anciens enseignants.

### Cross du collège

Tous les élèves du collège ont pu s'affronter lors du CROSS du collège, organisé dans les bois entourant la commune. Trois parcours sont ainsi balisés par le professeur d'éducation physique et sportive pour répondre aux capacités et exigences de toutes les catégories d'âge. Inés Marrec garde sa médaille d'or dans la catégorie benjamines après une course de 2km en 9 min, suivie de Clara Convert et Lilou Delcros. Pour les benjamins, Oscar Mira-Smith termine en première position après avoir réalisé une course de plus de 3km en 17min, Isaac Nicolas et Sasha Berthe remportent respectivement la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place.

En empruntant le même parcours que les benjamins, Nessayem Belfodil, Lily Prevot-Hamel et Amétis Normand montent sur le podium pour la catégorie des minimes filles en réalisant des temps d'environ 19 min. Les derniers à s'élancer étaient les minimes garçons sur un parcours de 3,5 km, Jehan Desusclade remporte cette course en 16 min, suivi de Stan Boubon, trois élèves ont franchi la ligne d'arrivée en même temps pour la troisième place : Jérémy Ronzier, Eliott Rémy et Samuel Grandjean. Suite à leurs efforts face à la pluie et au froid, les élèves ont été récompensés par un beignet et un chocolat chaud préparés par le chef cuisinier du collège. Mme Mouzeyar, principale du collège a ensuite remis les coupes et les médailles aux vainqueurs des différentes courses.

## Des nouvelles de l'école de St Germain

La rentrée de l'année scolaire 2019/2020 a eu lieu le 2 septembre. Rentrée un peu particulière avec la mise en place du nouveau RPI Fournols/St-Germain-l'Herm.

L'école de St-Germain compte 43 élèves répartis dans trois classes : TPS/PS/MS, Mme Christelle FARON-BONVALLET ; GS/CP, M. Thierry PAGNIER et CM1/CM2, Mme Juliette PASTURAL. Mme Sylvie COURTINE est ATSEM, en charge de la garderie du matin et de l'entretien de l'étage du bâtiment. Mme Sophie COURTINE assure l'entretien du RDC du bâtiment, la garderie du soir et la surveillance de la cantine avec Mme Barbara CORRECHEZ.

Deux autres enseignants sont rattachés administrativement à l'école : M. Philippe PICANDET, maître E du RASED, et Mme Caroline GOMES, titulaire remplaçante. Mme Caroline CROSETTI, AVS, intervient 9h par semaine.

L'école de Fournols a une classe de 16 élèves CE1/CE2, avec pour enseignants Mme Manon TOUZET et M. Christophe GATHIER les lundis.

Les délégués des parents d'élèves au Conseil d'école sont : Mme Célia FERRY, Mme Odile GRANGE, M. Pierre-Etienne BILLARD et suppléante Mme Sophie DAUPHIN.

Des activités ou projets ont déjà eu lieu ou sont programmés pour la suite de l'année scolaire :

- Accueil hebdomadaire par Mme Isabelle EPARDEAU à la **médiathèque**.
- Intervention une fois par semaine en GS/CP et CM1/CM2 (et à Fournols) de Bridget EMMITT, **assistante en anglais**.
- Un cycle d'**apprentissage de la natation** à la piscine d'Ambert a lieu du 10 septembre au 12 novembre. Il a concerné deux des classes du RPI : les GS/CP de St-Germain et les CE1/CE2 de Fournols. Merci aux parents bénévoles qui ont bien voulu accompagner et participer à cette activité.
- Mardi 19 novembre, à l'invitation de l'Amicale laïque de St-Germain-l'Herm, les élèves du RPI de la GS au CM2 ont assisté au **spectacle de lecture d'albums** de Acteurs, Pupitres et Cie : Jaimtrolezalbums. Cette matinée a été l'occasion de passer un moment avec les élèves de la classe CE1-CE2 de Fournols, avant d'aller à la salle culturelle. Nous avons répété les chansons que nous apprenons avec Valérie Dabert, notre professeure de musique.
- Les classes assisteront à trois séances annuelles de **cinéma** (Ecole et Cinéma et Cinématernelle).
- **Noël** : vendredi 20 décembre, le matin, spectacle vivant offert par l'Amicale laïque aux deux écoles (prise en charge des entrées et du transport des élèves de Fournols proposée par l'Amicale laïque de St-Germain) et venue du Père Noël ; après-midi, rencontre intergénérationnelle avec chants et goûter à l'EHPAD Roux de Berny.
- **Fête de fin d'année** en commun le dimanche 17 mai à Fournols.
- La classe CM1/CM2 est inscrite au projet « **Livre élu** »
- Les classes CM1/CM2 et GS/CP participent au projet des Petits débrouillards « **Watty à l'école** » sur les économies d'énergie.
- **Sortie scolaire de fin d'année** en commun avec l'école de Fournols à Saint-Etienne : visite du Musée d'Art et d'Industrie et ateliers le matin, et visite d'une confiserie l'après-midi (avec dégustation).

Vous pouvez retrouver des informations et photos sur la vie de l'école sur notre blog : [ecolesaintgermainlherm.fr](http://ecolesaintgermainlherm.fr).

Les enseignants et le personnel de l'école vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.





## Le mot des sapeurs pompiers

---

Comme chaque fin d'année l'heure des bilans arrive. En quelques chiffres, les équipes du centre de secours de St Germain l'Herm ont, depuis janvier 2019, réalisé 172 sorties. Nous comptons 147 en secours à personne, 17 en incendie et 8 en interventions diverses. Avec comme chaque année une activité soutenue pour la période estivale et le début de l'automne. Le centre se prépare désormais à la période hivernale.

Les équipes se voient renforcées par l'arrivée de jeunes recrues ! Arnaud Tixier et Hugo Nierat ont validé leurs formations initiales, Laurine Collet a réussi la première partie, le secourisme. Eva Guilly a récemment reçu son paquetage et fait donc partie de l'effectif depuis début octobre. Les agents formés sont opérationnels et ont intégré leurs équipes d'astreinte début novembre. Les trois recrues futures terminent leurs dossiers de recrutement et seront comptées dans les rangs d'ici 2020. Notez que nous ne croulons pas sous les demandes d'engagements et que nous accueillerons toutes personnes intéressées, avec grand plaisir. *Pour rappel, pour devenir pompier il faut être un homme ou une femme, avoir de 16 à 55 ans, être en bonne santé et désirer donner un peu de son temps aux services des autres.*

Le 14 décembre, a eu lieu la traditionnelle cérémonie de St Barbe, où l'ensemble du centre de secours s'est réuni. Au cours de cette journée, l'adjudant-chef Alexandre Voisset a pris le commandement du centre en présence du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme, Monsieur le contrôleur général, Jean-Philippe Rivière et le commandant de groupement Arnaud Provot.

Les remises de diplômes et de médailles étaient également à l'honneur. 2019 fut une année riche en formation et en décoration :

- Ahond Bernard a obtenu la médaille des 30 ans de service
- Voisset Alexandre a obtenu la médaille des 20 ans de service
- Nierat Quentin et Gentet Gilles ont obtenu la médaille des 10 ans de service
  
- Berthe Bruno est devenu accompagnateur de proximité dans la formation, il monte au grade d'adjudant
- Ahond Sylvain monte au grade de sergent
- Couvert Christian a suivi la formation de chef d'agrès feu de forêt et l'a réussi
- Courtine Clément monte au grade de caporal
- Blanchard Pierre est promu au grade de sergent
- Gentet Gilles et Pierre Blanchard ont suivi la formation « conduite sécurisée poids lourd »



Merci au Sergent honoraire Pascal Grange, qui a fait parti du centre de secours pendant 25 années, et a qui nous avons souhaité une retraite bien mérité en juillet dernier !

Nous tenons chaleureusement à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien au quotidien ainsi que pour les dons que vous nous faites à l'occasion de notre passage pour les calendriers. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne

*Année 2020 !*





Le samedi 14 décembre 2019 Cérémonie de Ste Barbe  
Prise de commandement  
de l'adjutant-chef Alexandre VOISSET  
*Photographe Morgane Florentin*









Bonjour à vous tous.

Ce petit bulletin pour vous tenir informés.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, il n'y a plus de matches sur le terrain de St Germain ; son état ne le permet plus et le coût pour la réfection reste très élevé pour la commune, aussi tous les matches se jouent sur le terrain du Vernet.

Il a fallu faire quelques travaux de rafraichissement au Vernet : remplacement du grillage derrière les buts avec la pose de nouveaux poteaux, pose de nouveaux projecteurs pour l'éclairage, peinture des bâtiments (buvette, vestiaires). Il a fallu pas moins de 7 samedis à tous les bénévoles pour venir à bout de ces travaux. Une deuxième tranche sera faite l'an prochain

Ces travaux ont été financés en partie par la commune et par le club.

Côté sportif le club reste sur sa lancée avec une cinquantaine de licenciés de 7 à 80 ans.

Actuellement 9 de nos jeunes jouent dans l'entente ST BABEL-SAUXILLANGES-ST GERMAIN LE VERNET, une vingtaine de séniors qui occupent actuellement la première place de la poule D4 en championnat (anciennement 2<sup>ème</sup> division), et il ne faut pas oublier les vétérans, toujours présents.

Nous n'avons pas eu l'occasion de le faire mais nous tenons à vous remercier pour l'accueil réservé aux joueurs lors du passage des calendriers. Nous remercions également la mairie pour la subvention et tout particulièrement l'entreprise SCIERIE PILLAT pour l'équipement complet qu'il a offert au club.

Meilleurs vœux à tous et rendez-vous sur les terrains début février.

Le bureau.

Equipe de foot de Saint Germain L'Herm.

Année : 1947.

Debout : de gauche à droite.

Fernand COURTINE - Georges RANGLARET - Roger BONNETTE - Pierre  
COUVERT - André BRUGERE - Louis RANGLARET - Maurice DE CECCO -  
Denis SIMON.

Accroupis : de gauche à droite :

Gabriel ALLEZARD - André VALETTE - Henri OLLEON - Jean FAYE - Guy  
MAGAUD.

Si vous avez des précisions à apporter sur ce cliché, n'hésitez pas,  
téléphonez au 04 73 72 05 69





## FNACA de Saint Germain l'Herm

Bonjour à tous !!

Voici tout d'abord quelques nouvelles de nos concitoyens adhérents de la FNACA du Canton de SAINT GERMAIN L'HERM et du récent déplacement que nous avons effectué dans le massif des Combrailles à l'occasion du congrès Départemental des associations du PUY DE DOME.

Nous y avons accompagné pour l'occasion notre ami et porte Drapeau Jean MOURAILLES de FOURNOLS a qui le Congrès Départemental a remis une médaille d'honneur pour trente années de dévouement au service de notre association. Bravo et encore merci à notre ami Jean toujours fidèlement présent aux manifestations patriotiques ou aux cérémonies d'adieu à nos camarades disparus.

Le 30 Octobre se tenait notre assemblée Générale du Canton présidée par Antoine Roux et où nous avons noté la présence amicale de notre Vice-Président Départemental Alfred FAUCHER venu en voisin mais dont le soutien est vivement apprécié.

Le rapport moral fait ressortir un effectif de 48 hommes et 10 veuves qui sont venues se joindre à notre comité. Nous avons malheureusement à déplorer la disparition cette année de trois de nos adhérents Messieurs BARRIERE, BION et HERRY, ce qui porte à 55 le nombre de personnes décédées depuis la création de ce groupe.

Mais pour revenir à une note d'optimisme, nous enregistrons avec satisfaction l'attribution de la carte Nationale de combattant à cinq « jeunes » en service en Algérie dans les années 62 - 64 et qui semble -t-il avaient été un peu oubliés par nos gouvernants .11 s'agit de Guy FOULHIOUX, Alain MORELLO, Paul POUYADE, Charles SAUVADET et Jean VERNET à qui nous adressons nos chaleureuses félicitations.

Après approbation à l'unanimité du bilan financier annuel présenté par le trésorier Jean Marie ROULARD, les activités annuelles ont été proposées et approuvées par l'assemblée. Il s'agit du LOTO annuel qui devrait avoir lieu le 1 er mars à SAINT BONNET LE BOURG suivi de la cérémonie commémorative du 19 mars avec repas à CHAMBON SUR DOLORE et du banquet annuel du comité FNACA à SAINT GERMAIN L'HERM.

Nous avons eu une pensée particulière à l'intention de nos amis absents pour maladie, hospitalisation ou séjour en EHPAD ils ont droit à toute notre sympathie et l'espoir de les revoir un jour revenir parmi nous.

Et notre réunion s'est clôturée dans une chaude ambiance avec le verre de l'amitié offert par notre récipiendaire de la médaille d'honneur, Jean MOURAILLES ... Merci Jean et à ta santé.

Et puis, il ne faudrait pas que nous nous séparions sans tracer entre nous tous amis de SAINT GERMAIN un trait d'union ... je veux parler de cette liaison qui existe entre nos générations, cette sensation que l'on a tous d'appartenir à un siècle ou une période donnée de l'histoire de notre Pays.

En fait, nous les anciens, au beau temps de notre jeunesse, nous avons connu et écouté ces gens qui étaient nos ancêtres mais qui avaient eux-mêmes dans leurs souvenirs ou bien la triste guerre de 14 - 18 ou d'autres événements plus anciens encore que leur avaient compté leurs aînés.

Et nous voici nous même au terme de notre génération avec des tas de souvenirs qui reviennent à notre mémoire, mais qui disparaîtront avec nous si nous n'en n'avons pas fait part à nos enfants ou à nos petits-enfants.

Ainsi va la vie et avec le recul du temps ce trait d'union, toutes générations confondues aura couvert deux siècles et peut-être d'avantage.

Ainsi s'écoule l'histoire de notre pays presque à notre insu et des périodes que l'on croyait si lointaines comme l'aventure de Napoléon. Est-elle vraiment si loin de nous ??

He bien ce trait d'union dont nous faisons tous partie représente ce lien indéfectible qui nous rattache à notre pays par le biais de chaque génération

Et s'il nous paraît que notre siècle avance à pas de géant nous n'en sommes malgré tout que des maillons qu'il ne faut surtout pas rompre et penser à serrer encore plus fort les mains que l'on nous tend ... Bon trait d'union et bon contact !!

JCM.



## La Lyre du Doulon

La lyre du Doulon n'a pas chômé en cette année 2019 : nous avons recommencé à assurer plusieurs sorties officielles et festives :

- Commémorations officielles des 19 mars, 8 mai, 14 juillet, et 11 novembre à St Germain mais également le Vernet la varenne, Chambon sur Dolore /St Bonnet le Chastel
- Animation des fêtes patronales (St Germain, Ste Catherine, St Bonnet le Chastel, Aix la Fayette)
- Animation musicale pour la rentrée de la paroisse à St Gènes la Tourette

Un joli programme et un bel encouragement pour notre dynamique association, avec à chaque fois une bonne participation de tous les musiciens

Les répétitions et les cours de solfège pour nos jeunes pousses ont également été très suivis tout au long de l'année, félicitations à tous

Bienvenue à nos 3 nouveaux jeunes qui ont commencé le solfège depuis la rentrée.

Nous allons terminer cette année en fêtant Ste Cécile et Ste Barbe comme le veut la tradition avec nos amis pompiers.

Joyeuses fêtes à tous

Le président

Jean-Luc MONGHEAL

## Les Petits Points

Le mois de septembre a réuni, pour une année de plus, l'Association "Les Petits Points". Notre bureau a enregistré un changement puisque Annick Bonin a remplacé Colette Dumas au poste de Secrétaire. Nous remercions Colette pour ces années passées au sein du bureau et souhaitons la bienvenue à Annick pour son nouveau challenge.

Beaucoup de thèmes ont été proposés par l'ensemble des adhérentes et nous avons retenu : L'automne, le Cirque, les Fables de la Fontaine, les oiseaux, les lettres de l'alphabet et les Vitraux. Nos ouvrages sont déjà en cours avec beaucoup de plaisir et nos après-midis sont très animés.

Si vous voulez passer quelques heures de convivialité, nous nous réunissons tous les mardis de 14h à 17h. La cotisation annuelle est de 20€. Vous pouvez nous joindre au 06 47 08 76 32.





## GAÏA fête ses 25 ans d'existence Joyeux anniversaire au Lutin

Début d'année 1994 Thierry Bonifacie fonda l'association GAÏA, nom de la déesse de la terre dans la Grèce antique qui a été choisi pour titrer élégamment l'association, dont Christian Louiset a été élu président.

Notre première action a été la remise en état du site de la cascade de Gomot (lieudit la Roche Combeau). L'action avait été prévue le week-end du 16 et 17 avril 1994, malheureusement le temps n'était pas avec nous, et nous avons dut reporter cette action au samedi 14 mai. Une vingtaine de personnes étaient présente ce jour-là. Les commerçants de Saint Germain et des environs nous ont fourni la nourriture et les boissons pour organiser un barbecue sur la plateforme sur la piste dans la forêt domaniale. Un grand souvenir à toutes les personnes disparues qui étaient présente avec nous pour mener à bien cette mission.

GAÏA a poursuivi ses actions avec l'aménagement du lavoir de la Boutogne, le nettoyage de la pierre des Prades, de la tombe du soldat, de la pierre noire, des pierres folles de Fournols, du calvaire de Chambon, etc...

GAÏA a également participé avec la commune de Chambon dur Dolore à créer le parcours Jaune qui passe par le pas de Gargantua.

Nous avons développé un circuit « Week End » de deux jour Aller-retour Saint Germain → Saint Alyre d'Arlanc en collaboration avec les communes de Fayet Ronaye et Saint Alyre.

Sur ce parcours nous avons installé un circuit pédestre astral ; des planètes ramenées à l'échelle du parcours pédestre qui faisait 60 Km avaient été réalisée par notre trésorier de l'époque passionné d'astronomie Yves Bouchet.

Plusieurs expositions nature ont été mise en place pour différentes manifestations comme par exemple, la foire de Cournon, La fête des plantes, la fête des champignons, une exposition de 15 jours « découverte du haut Livradois » à la salle polyvalente en 1996, une exposition et animation à l'espace culturel d'Agnat (St Germain Lembron) et différentes expositions à l'office du tourisme.

Le Lutin est toujours actif et continue encore (et encore comme dirait Francis Cabrel) ses actions chaque année.

Un Grand merci à tous les bénévoles qui ont participé ou continu participer aux activités de l'association.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous l'année prochaine pur de nouvelles aventures.





# Médiathèques du Haut-Livradois



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

RESEAU  
MEDIATHEQUES



**Fournols** place de la mairie 04 73 72 17 56

[reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr](mailto:reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr)

mercredi : 14h – 18h

vendredi : 14h – 19h30

samedi : 10h – 12h30

**St-Amant-Roche-Savine** place des St-Martin 04 73 95 79 40

[reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr](mailto:reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr)

mardi, jeudi, vendredi : 17h – 19h

mercredi : 9h – 12h

samedi : 14h – 17h

**St-Germain l'Herm** maison de l'animation 04 73 72 09 44

[reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr](mailto:reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr)

mercredi : 9h – 12h30 et 13h30 – 18h30

samedi : 9h – 12h30

L'inscription, le prêt des documents, des jeux et les animations sont gratuits.

Vous pouvez prendre et rendre les documents dans n'importe laquelle des 36 médiathèques du réseau Ambert Livradois Forez.

Un système de navette hebdomadaire se charge de faire circuler les documents.

## Les animations en cours et à venir :

### La littérature des voyages



Sélection d'ouvrages dans  
les 3 médiathèques  
du Haut-Livradois



Fermeture annuelle des 3 sites

Du 25 décembre 2019

Au 2 janvier 2020 inclus

**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année  
isabelle & agnès**

## PIQUE NIQUE A SAINT BONNET LE CHASTEL

Le vendredi 12 juillet nous sommes allés pique niquer au château de Saint Bonnet Le Chastel. Il faisait très beau, nous nous sommes installé dans le jardin, à l'ombre d'un gros arbre pour le repas que nous avons partagé avec le châtelain.



De l'endroit où nous étions installé nous avons une très belle vue sur le clocher du village. Après le repas un petit groupe est descendu visiter le château et le jardin. Nous avons été surpris de découvrir d'aussi belles choses près de chez nous.

### VISITE D'UN ATELIER BOIS



Le 29 mai nous sommes allés visiter l'atelier de Mr. Chambril à Beurrières. Il nous a expliqué comment il découpe le bois comme une dentelle avec une scie à vibration qui a une petite lame pas plus grosse qu'un fil à coudre.

Il dessine sa forme sur le bois puis il fait un petit trou sur le trait pour passer la lame et il la fixe sur la machine ensuite il suit le dessin avec précision et par les vibrations électriques de la lame le bois est découpé.

### REPAS D'AUTOMNE

Le 5 novembre nous avons fêté l'automne avec Baptiste au cours d'un repas.



Dès l'apéritif nous avons chanté plusieurs chansons ainsi qu'au cours du repas toujours accompagné par Baptiste.

Nous avons passé une bonne journée le repas nous a régalé et nous n'avons pas vu passé le temps.



## APERÔ CHORALE

Le 15 juin nous avons organisé un apéro concert avec Baptiste .



La veille nous avons préparé des cakes salés, jambon, olives.

Nous avons invité la chorale de Baptiste « Swing mary », nous nous sommes installés dans la salle « les copains d'abord » pour chanter.

Après une dizaine de chansons nous avons partagé l'apéritif puis nous avons installé des tables pour déjeuner tous ensemble : ratatouille, merguez et gâteaux.



Nous avons passé une bonne journée avec la chorale Swing mary .

## BROCANTE 2019

le 16 août nous avons tenu un stand à la brocante.

Les familles et le personnel nous avaient donné beaucoup d'objets à vendre.



Toute la journée les résidents, les familles et le personnel se sont relayés pour tenir le stand.

Cette année nous avons eu beau temps et beaucoup de monde.

L'association « Roux de Berny » a récolté 250 euros qui serviront pour un spectacle de danse.



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

# LILOMINOTS

*le rendez-vous des familles*



## PROJET LAEP

**Lieu d'Accueil  
Enfants Parents**

Jeux, rencontres et  
échanges pour les  
parents et les enfants  
de 0 à 6 ans

## ST GERMAIN L'HERM

Tous les lundis matins  
à la Maison de l'animation  
à partir de mars 2020

**L'association recherche des bénévoles accueillants !**

Vous pouvez contacter Camille au 06 95 28 91 65

[ambertlivradoisforez.fr](http://ambertlivradoisforez.fr)

Carte : © Dore SAHÉ Studio Graphique AMBPT - ambertlivradoisforez.fr - Dessin : Willemijn Jacob





## Accueil de loisirs

L'équipe d'animation accueille vos enfants de 4 à 16 ans, de 7H30 à 18H, à la maison de l'animation de Saint Germain l'Herm, **les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires.**



Venez participer à différentes activités sportives, manuelles et créatives, des balades, des ateliers cuisine et des sorties (piscine, ciné-goûters, ...).



### **Horaire Navette (sur inscription) :**

Saint-Amant-Roche-Savine, devant le collège, (8h30/17h30) ;

Fournols, devant la supérette (8h45 / 17h15) ;

Condat-lès-Montboissier, devant l'école (9h30 / 17h00).

### **Tarifs :**

Tranche quotient familial	Tarifs demi-journée	Tarifs journée
Quotient familial de 0 à 550 €	2,50€	4,50€
Quotient familial de 551 à 800 €	3,50€	6,00€
Quotient familial de 801 à 1000 €	4,00€	7,50€
Quotient familial De 1001 à 1250 €	5,00€	9,00€
Au-delà ou sans quotient	5,50€	10,00€



**Repas 3.00 € (hors réduction) Réductions : 2<sup>ème</sup> enfant -15% / 3<sup>ème</sup> enfant et plus -25%**



L'équipe propose également pour les jeunes de 10 à 16 ans, le dispositif **Activ'Ados**. La prochaine sortie est le **samedi 14 décembre au laser Game à Issoire**.

Au programme de la prochaine période de janvier à juin 2020 : Ski, VTT, Escape-Game, parc d'activité de Prabouré, ...

Spectacle théâtre Forum à Champetières

### **Contact Accueil de loisirs**

**Bureau administratif, Rue de la paix, 63630 SAINT GERMAIN L'HERM**

**06 45 54 86 82 / 04 73 72 12 55**

[alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr](mailto:alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr)

**Pour information l'accueil de loisirs sera fermé du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 inclus.**

## Lieu d'Accueil Enfants Parents

Toujours dans la volonté de conforter les services proposés aux familles dans le domaine de la petite enfance, la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez travaille désormais avec **l'association Lilominots : le rendez-vous des familles**, afin de porter un projet innovant. C'est une association créée en 2011 par des parents à Ambert.

Un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** sera proposé aux familles en 2020 à Saint Germain l'Herm pour les familles du territoire. C'est un lieu de jeux, de rencontres et d'échanges pour les parents (ou autres accompagnants), les assistantes maternelles et les enfants de 0 à 6 ans.

L'association recherche des bénévoles accueillants, si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Camille au 06 95 28 91 65.

## ADRESSE & HORAIRES

Les Castors, maison de l'animation route des granges

63630 Saint Germain l'Herm

06 45 54 86 82

[alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr](mailto:alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr)

Horaires d'accueil : 7H30 / 18H

Horaires navette (sur inscription) : Saint-Amant-Roche-Savine, devant le collège (8h30/17h30) ; Fournols, devant la supérette (8h45/17h15) ; Condat-lès-Montboissier , devant l'école (9h30/17h00).

## ÉQUIPE

Agnès, Laurie

## MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil des enfants de 4 à 12 ans.

**Inscription des enfants obligatoire 24h à l'avance.**

Pièces à fournir : Fiche de renseignement 2019/2020, assurance extrascolaire, copie des vaccinations à jour, attestation du quotient familial.

Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction des opportunités ou contraintes (propositions d'enfants, intervenants, météo...).

**Prévoir des vêtements adaptés à la météo et aux activités.**

Prévoir un sac avec des chaussons et des vêtements de rechange et si nécessaire pour la sieste, doudou, oreillers, couverture.

Tout doit être marqué au nom/prénom de l'enfant

## NOS TARIFS

Quotient familial de 0 à 550	2,50€ par demi-jour	4,50€ par jour
Quotient familial de 551 à 800	3,50€ par demi-jour	6,00€ par jour
Quotient familial de 801 à 1000	4,00€ par demi-jour	7,50€ par jour
Quotient familial De 1001 à 1250	5,00€ par demi-jour	9,00€ par jour
Au-delà ou sans quotient	5,50€ par demi-jour	10,00€ par jour



santé  
famille  
retraite  
services

**REPAS : 3€ (hors réduction)**

**Réduction : 2<sup>ème</sup> enfant - 15% / 3<sup>ème</sup> enfant et plus - 25%**  
Forfait semaine -10%



ACCUEILS  
DE LOISIRS



[ambertlivradoisforez.fr](http://ambertlivradoisforez.fr)



# Programme d'Activités

Mercredi 8 Janvier

Préparation des stands et des décorations pour la journée Casino



REPAS

Jeux Collectifs  
Jeux de neige



Mercredi 15 Janvier

JOURNÉE CASINO  
Habille-toi

avec tes plus beaux vêtements !  
Décoration, préparation de la salle et atelier goûter gastronomique !

REPAS

Bienvenue au Casino  
« Faites vos jeux! »



Mercredi 22 Janvier

NOUVEL AN CHINOIS  
Fabrication dragon Chinois  
Creation Yoyo Chinois



REPAS

Biscuits de chance  
Jeux collectifs



Mercredi 29 Janvier

Bienvenue à la médiathèque !



REPAS

« Alphabétville »  
A la recherche des lettres de l'alphabet dans la nature



Mercredi 5 Février

Viens découvrir le monde d'Astérix et Obélix



REPAS

Grand Jeu :



Mercredi 12 Février

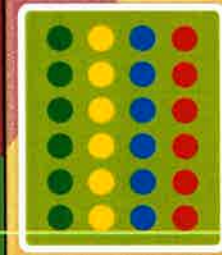
JOURNÉE MULTICOLORE !  
Habille-toi de toutes les couleurs !

Fabrique ta pâte à Modeler  
Pixel'Art



REPAS

La course aux Couleurs  
Twister



Mercredi 19 Février

Ciné maison :  
Les mini justiciers !



REPAS

Quel mini justicier es-tu ?



- de 6 ans

+ de 6 ans

4/12 ans

MATIN

AP MIDI

MATIN

AP MIDI



# MAISON DE SERVICES FOURNOLS

Pour vous accueillir et vous guider : Céline Bonnand



## Coordonnées / Contact

Céline Bonnand

rue de la poste – 63980 FOURNOLS  
msap.fournols@ambertlivradoisforez.fr  
04 73 72 12 55



## Les horaires

Tous les lundis  
9h30 - 12h // 13h - 16h



## Moyens mis à disposition

Ordinateur libre service  
Accès espace wi-fi  
Impression / Reprographie



Aide aux démarches administratives en ligne ou recherche d'informations sur un service public :



FAMILLE  
CAF



SOCIAL/SANTÉ  
AMELI, CAF, MSA



RETRAITE  
CARSAT



EMPLOI  
Pôle-Emploi, Mission Locale,  
Agence d'intérim



LOGEMENT & ÉNERGIE  
ADIL, ANAH



SE DEPLACER  
Le Bus des Montagne, réseau  
Trans DÔME ; Covoiturage



ACCÈS AU DROIT  
CIDFF

# Pour que mon déplacement soit efficace, j'apporte :

## POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

## POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

## POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

## POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

## POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° identifiant
- Mon mot de passe

## POUR LE DOSSIER DÉCLARATION D'IMPÔTS

- Ma déclaration de l'année précédente
- Une adresse mail et son mot de passe

## POUR LES DOSSIERS AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS)

Carte grise, titres d'identité, permis de conduire...

- Une adresse mail et son mot de passe
- Justificatif de domicile récent
- Tout document en lien avec la demande

**NB : Il est souvent utile de vous munir d'une Clé USB pour conserver vos dossiers numérisés et d'une paire de lunettes si vous en avez besoin.**



## Gestion des forêts : nouvelles aides financières

Les propriétaires forestiers du Parc naturel régional Livradois-Forez peuvent bénéficier de 70 % de financement pour mettre en œuvre une sylviculture favorable aux paysages et aux écosystèmes.

Trois types de peuplements sont potentiellement concernés par les aides du dispositif Sylv'ACCTES, sous réserve que les modes de gestion choisis soient conformes à ce qui suit :

1/ pour les **sapinières-hêtraies**, maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences ;

2/ pour les **forêts résineuses issues de plantation**, accompagnement vers la régénération naturelle, maintien ou acquisition d'un mélange d'essences ;

3/ pour les **chênaies**, amélioration et renouvellement par l'accompagnement des dynamiques naturelles.

**Les aides vont jusqu'à 70 % du montant hors taxe des travaux en forêt privée.** Ce taux est de 40 % en forêt publique.

Pour plus d'informations sur les opérations soutenues et les critères d'obtention, consulter le site internet du Parc Livradois-Forez (rubrique Forêt-Bois – Sylv'ACCTES) : <https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvacctes/>

Sylv'ACCTES est un dispositif destiné à soutenir les pratiques sylvicoles respectueuses du fonctionnement naturel des forêts. Il est porté par l'association du même nom, reconnue d'intérêt général, constituée de trois membres fondateurs : la métropole de Lyon, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et la banque Neuflyze OBC.

C'est un travail de collaboration avec les acteurs locaux, animé par le Parc Livradois-Forez, qui a permis aux propriétaires d'accéder à ce nouveau programme d'aides financières à la sylviculture.

**Contact au Parc Livradois-Forez :** Vianney TAING, Chargé de mission « Forêt-Filière bois », [v.taing@parc-livradois-forez.org](mailto:v.taing@parc-livradois-forez.org), 04 73 95 57 57.

## Qi-Gong et Taïchi Chuan

Le Qi-Gong et le Taïchi chuan sont 2 disciplines qui font partie des Arts Énergétiques, basées sur les préceptes de la médecine traditionnelle chinoise.

Le Qi-Gong participe de l'équilibre mental-corps-esprit, par le travail sur l'énergie interne ou Qi (chi) ; il aide à se protéger des maladies et permet de se maintenir en bonne santé.

Le Taïchi, dérivé des arts martiaux est également appelé « Méditation en Mouvements ». Le but étant de réaliser avec fluidité un enchaînement de figures en continu principalement exécuté par des mouvements circulaires, avec lenteur et précision afin de permettre à cette énergie de circuler.

Ces 2 disciplines sont complémentaires ; elles procurent bien-être, joie de vivre et maîtrise intérieure. Elles sont ouvertes à tous les publics.

**Enseignant :** Zéganadin Hubert

Diplômé : Certificat de Qualification Professionnelle option Activités Gymniques d'Expression et d'Entretien (CQP - AGEE)

Cadre Technique de la Fédération Française Sports Pour Tous

Formé aux Arts Énergétiques par M. Louis Wan Der Heyoten, Directeur Technique de l'École de Maître Kuo Chi (E.T.K.I.). *Site web* : [taichi-etki.com](http://taichi-etki.com)

Lieu des cours :

**Salle de Motricité de l'École Publique Maternelle et Élémentaire**

Route des Granges 63630 Saint-Germain-l'Herm

- le mardi : Taïchi chuan de 18h30 à 19h30  
Qi-Gong de 19h45 à 20h45
- le mercredi : Taïchi chuan de 9h30 à 10h30  
Qi-Gong de 10h45 à 11h45

Date	heure	animation - Janvier 2020	lieu	organisateur
Ven-17	20h30	Conférence gesticulée	Café le Colibri	ADACL
Mer 18		Nuit de la lecture dans les médiathèques	Médiathèques Haut Livradois	MHL
Dim-26	14h	Loto	Salle polyvalente - St-Germain l'H.	Amicale Laïque de Saint-Germain l'H.
		<b>animation - Février 2020</b>		
Sam-8	20h30	Concours de Belote	Salle des fêtes de Dorange	Amicale de Dorange
Ven-21	19h	Lecture/musique	Café le Colibri	ADACL
Sam-29	20h	Belote	salle des fêtes de Saint-Bonnet le B.	Comité des Fêtes de Saint-Bonnet le B.
		<b>animation - Mars 2020</b>		
Dim-1	14h	Loto	Salle des fêtes de St-Bonnet le B.	FNACA
	18H	Théâtre	salle culturelle St-Germain l'H.	ADACL
Mer-4	journée	découverte et promenade en chien de traineau	stade de foot de St-Germain l'H.	Les jeun's de St-Germain l'H.
Ven-6	18h	Vernissage Exposition	Café Le Colibri	ADACL
	20h	Karaoke de Jean-Luc	Café Le Colibri	ADACL
Sam-7	20h	Repas dansant	Salle des fêtes de Dorange	Amicale de Dorange
Dim-8	14h	Loto	Salle des fêtes de St-Bonnet le B.	RPI Dorange, St-Alyre, St-Bonnet le B.
Mer-11	17h	Spectacle jeune public	St-Amant Roche Savine	
mardi 17	19h	Soirée Saint-Patrick	Café Le Colibri	ADACL
Sam-21	10h	Commémoration Guerre d'Algérie	Chambon sur Dolore	FNACA
	20H	Belote	Salle polyvalente St-Germain l'H.	Amicale Laïque St-Germain l'H.
Sam-27	20h30	Spectacle ChamCham	salle culturelle St-Germain l'H.	ADACL
		<b>animation -Avril 2020</b>		
Dim-12	14h	Loto	Salle des fêtes de Dorange	Société de Chasse
Jeu-16		Concert des écoles ouvert à tous	St-Amant Roche Savine/St-Germain l'Herm	Harmonie en Livradois
Sam-18	14h	Atelier photo suivi à 18h du Vernissage	Café le Colibri	ADACL
Mer-22	14h30	Chasse aux œufs	Saint-Bonnet le Bourg	Association culturelle et sportive St-Bonnet le B.
Ven-24	20h30	Concert	Café le Colibri	ADACL
dim-26	14h	Loto ( <b>à confirmer</b> )	salle des fêtes de Fournols	Club du 3e âge de Fournols
Mer-29	15h	Chasse aux œufs	Saint-Germain l'Herm	ADACL

Tous les lundis, hors vacances scolaires, ateliers initiation à l'informatique à Echandelys;idem tous les mardi à Fournols. Asso MHL

Tous les mercredi atelier art numérique .Asso MHL

Les 1er samedi de chaque mois atelier cosmétiques. Asso MHL

Atelier cuisine tous les 2 mois le 2eme samedi. Asso MHL.

Tous les lundi (hors vacances scolaires) 18h30 cours de chants collectifs , ACS St Bonnet le Bourg ( contact 06.89.10.66.54)

Tous les mardi 11h et 18h Yoga , ACS St Bonnet le Bourg ( contact 06.51.06.84.89)

Cours d'Anglais (mercredi 18h30) et espagnol (vendredi 19h), ACS St Bonnet le Bourg ( Contact 07.70.37.24.15)

Un mercredi sur deux 20h30 cours de couture (contact 06.66.04.17.53)



Date	heure	animation Mai 2020	lieu	organisateur
Sam-2	20h	Repas	Salle polyvalente St-Germain l'H.	Amicale Laïque St-Germain l'H.
Dim-10	journée	Bourse aux vêtements et jouets	Salle polyvalente St-Germain l'H.	les Jeun's de St-Germain l'H.
Ven-15	20h30	Concert	Café le Colibri	ADACL
Sam-16	journée	Marché aux plantes <b>(date à confirmer)</b>	Echandelys	Les champs de Lys
Dim-17	15h30	Concert Les Automnales	Saint-Bonnet le Chastel	
Sam-23	journée	Randorange (animations autour du cheval) et village médiéval suivi d'un concert en soirée	Dorange	Steel Horse
		Marché de printemps		Amicale De Dorange
		<b>animation Juin 2020</b>	<b>lieu</b>	<b>organisateur</b>
Sam-6	journée	<b>Gala d'accordéon</b>	Azuréva - Fournols	Anciens pompiers du canton de St-Germain l'Herm
Sam-13 Dim-14	journée	<b>Fête des plantes</b>	St-Germain l'H.	ADACL
Sam-13	20h30	<b>Concert</b>	Café le Colibri	ADACL
Dim-14		<b>Randonnée</b>		RPI Dorange, St-Alyre et St-Bonnet le B.
Ven-19	18h	<b>Fête de la Musique</b>	Café le Colibri	ADACL
Sam-20 Dim-21		<b>Fête patronale</b>	Saint-Eloy la Glacière	
Sam-20	20h	<b>Repas réunionalis</b>	Salle polyvalente St-Germain l'Herm	Les Jeun's de St-Germain l'H.
Sam-27	18h	<b>Vernissage exposition Ciel en Arc</b>	Château de St-Bonnet le Chastel	Les Amis du château de Saint-Bonnet le Chastel

Date	heure	animation Juillet 2020	lieu	organisateur
Ven-3	21h	<b>Concert</b>	Café Le Colibri	ADACL
Sam-4	14h	<b>Pétanque</b>	Saint-Germain l'Herm	Amicale des pompiers
Dim-5Sam		<b>Fête patronale de Chambon sur Dolore</b>		
		<b>Fête patronale de Grandval</b>		
Ven-10	21h	<b>Concert</b>	Café Le Colibri	ADACL
Dim-12	14h	<b>Pétanque</b>	Saint-Germain l'Herm	Les Jeun's St-Germain l'H.
mardi 14	21h	<b>Concert</b>	Café Le Colibri	ADACL
Sam-18	18h	<b>Vernissage Exposition et soirée musicale</b>	Château de St-Bonnet le C.	Les Amis du Château de St-Bonnet le Chastel
Sam-18		<b>Fête patronale Saint-Catherine</b>	Saint-Catherine Les Fraisses	
Dim-19		<b>Fête patronale de Saint-Alyre d'Arlanc (à confirmer)</b>	Saint-Alyre d'Arlanc	
Dim-19	14h	<b>Pétanque</b>	Saint-Bonnet le Bourg	Anciens pompiers du canton de St-Germain l'Herm
	17h30	<b>Harmonie en Livradois</b>	Valcivières	Harmonie en Livradois
lun 20 mar 21 mer 22		<b>Stage Art plastique (à partir de 6 ans et adulte)</b>	Château de St-Bonnet le C.	Les Amis du Château de St-Bonnet le Chastel
Ven 24 Sam 25 Dim 26		<b>Festival La Belle Rouge</b>	Saint-Amant Roche Savine	Cie Jolie Môme
Sam 25	9h30	<b>Course à pied « Les Monts du Haut Livradois »/ randonnée</b>	Saint-Bonnet le Bourg	Association culturelle et sportive de St-Bonnet le Bourg
	20h30	<b>Récital piano Harmonie en Livradois</b>	Arlanc	Harmonie en Livradois
Dim 26	Après-midi	<b>Intervillage</b>	Dorange	Associations du Pays d'Arlanc
	17h30	<b>Harmonie en Livradois</b>	Bertignat	Harmonie en Livradois
Sam 25 Dim 26		<b>Fête patronale Echandelys</b>	Echandelys	
Jeu 30 Ven 31		<b>Festival de Saint-Germain l'Herm</b>	Saint-Germain l'Herm	ADACL
Ven 31	20h30	<b>Concert</b>	Eglise Saint-Bonnet le Bourg	Prélude & co

Tous les mercredis de juillet et août : visite du Château de St-Bonnet le Chastel avec dégustation de produits locaux à partir de 14h30

Tous les jeudis de juillet et août : balades des Hautes-terres à 17h

Tous les jeudis de juillet et août : marché à 18h à Saint-Bonnet le Bourg

Date	heure	animation août 2020	lieu	organisateur
Sam 1 Dim 2		<b>Festival de Saint-Germain l'Herm</b>	Saint-Germain l'Herm	ADACL
		<b>Fête patronale</b>	Condat les Montboissiers	
		<b>Bal-trap</b>	Saint Bonnet le Bourg	Société de chasse
	14h	<b>Pétanque</b>		Comité des fêtes
	21h	<b>Bal</b>		Comité des fêtes
Sam 1	20h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	<b>lieu à confirmer</b>	Harmonie en Livradois
	journée	<b>Brocante</b>	Saint-Bonnet le Bourg	Association culturelle et sportive de St-Bonnet le Bourg
	21h	<b>Bal et feu d'artifice</b>		Comité des fêtes
Dim 2	9h	<b>Randonnée et repas "Les Terres Savinoises"</b>	Saint-Amant Roche Savine	Vivre à Saint-Amant Roche Savine
	12h	<b>Repas dansant</b>	Saint-Alyre d'Arlanc	
	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Champétières	Harmonie en Livradois
Jeu 6		<b>Repas et bal musette (à confirmer)</b>	Saint-bonnet le Bourg	Association culturelle et sportive de St-Bonnet le Bourg
Ven 7 Sam 8 Dim 9		<b>Fête patronale</b>	Saint-Germain l'Herm	Les Amis de la Brocante
	21h	<b>Concert</b>	Café Le Colibri	ADACL
	18h	<b>Vernissage exposition</b>	Château de St-Bonnet le C.	Les Amis du château de Saint-Bonnet le C.
	20h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Château de St-Bonnet le C.	Harmonie en Livradois
Dim 09	journée	<b>Brocante</b>	Saint-Amant Roche Savine	
	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Le Brugeron	Harmonie en Livradois
Lun 10		<b>Course cycliste du Haut Livradois</b>	Saint-Germain l'Herm	VCA
Lun 10 Mar 11 Mer 12		<b>Stage d'Art plastique (à partir de 6 ans et adulte)</b>	Château de St-Bonnet le C.	Les Amis du château de Saint-Bonnet le C.
	20h	<b>Loto d'été</b>	Salle des fêtes de St-Bonnet le B.	Association culturelle et sportive de St-Bonnet le Bourg
Ven 14	21h	<b>Concert (à confirmer)</b>	Café Le Colibri	ADACL
Ven 14 Sam 15		<b>Fête Festi'Fournols</b>	Fournols	Festi'Fournols
	14h	<b>Pétanque</b>	Dorange	Société de chasse
	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Grandval	Harmonie en Livradois
	21h	<b>Concert (à confirmer)</b>	Café Le Colibri	ADACL
Dim 16	journée	<b>Brocante</b>	Saint-Germain l'Herm	Les Amis de la Brocante
	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Chambon sur Dolore	Musique en Livradois

Date	heure	animation août 2020	lieu	organisateur
	journalière	<b>Brocante</b>	Fayet Ronave	
Ven 21	18h	<b>Vernissage exposition</b>	Café Le Colibri	ADACL
	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Saint-Amant Roche Savine	Harmonie en Livradois
	21h	<b>Concert</b>	Café Le Colibri	ADACL
Sam 22		<b>Fête patronale</b>	Dorange	
Dim 23		<b>Fête patronale</b>	Saint-Bonnet le Chastel	
Dim 23	17h30	<b>Concert Harmonie en Livradois</b>	Saint-Germain l'Herm	Harmonie en Livradois
Jeu 27				
Ven 28				
Sam 29				
Dim 30		<b>Fête patromale</b>	Saint-Amant Roche Savine	

Tous les mercredis de juillet et août : visite du Château de St-Bonnet le Chastel avec dégustation de produits locaux à partir de 14h30

Tous les jeudis de juillet et août : balades des Hautes-terres à 17h

Tous les jeudis de juillet et août : marché à 18h à Saint-Bonnet le Bourg

Date	heure	animation Septembre 2020	lieu	organisateur
Sam 12	12h	<b>Repas dansant</b>	Vernet La Varenne	Anciens pompiers du Canton de St-Germain l'H.
Ven 25				
Sam 26		<b>Festival du conte</b>	Saint-Bonnet le Bourg	
Dim 27				
		<b>Festival du Trac</b>	Sauxillange	
Date	heure	<b>animation Octobre 2020</b>	<b>lieu</b>	<b>organisateur</b>
Dim 4	14h	<b>Loto</b>	Echandelys	Les Champs de Lys
Dim 18		<b>Fête de la Saint-Simon</b>	Saint-Bonnet le Chastel	
Sam 24		<b>Foire d'Automne</b>	Dorange	
Sam 31		<b>Halloween</b>	Saint-Bonnet le Bourg	Association culturelle et sportive Saint-Bonnet le Bourg
Date	heure	<b>animation Novembre</b>	<b>lieu</b>	<b>organisateur</b>
Dim 8	journalière	<b>Bourse aux vêtements et jouets</b>	Saint-Germain l'Herm	Les Jeun's de St-Germain l'H.

## Acheter un logement, faire construire ?

### Comment réussir son projet ?

**Décider de faire construire ou d'acheter un logement sont des projets qui nécessitent réflexion et pour lesquels l'ADIL EIE 63 peut vous accompagner.**

Faire construire, c'est appréhender le terrain, sa configuration, ses éventuelles servitudes, de sa viabilisation à ses raccordements, puis choisir le mode de construction, par un constructeur, par un architecte, voire par soi-même, sans oublier la fiscalité liée (taxe d'aménagement...) et les règles d'urbanisme.

Acheter de l'existant, c'est bien sûr être informé de l'état du bâti. La législation rend obligatoire la communication de diagnostics immobiliers. Ainsi, lors de la promesse de vente ou, à défaut de promesse, lors de la vente, le vendeur fournit à l'acquéreur un dossier de diagnostic technique qui comprend les constats ou états relatifs à l'amiante, au plomb, aux termites, à l'installation d'assainissement non collectif, aux risques naturels miniers et technologiques, à la performance énergétique et aux installations intérieures de gaz et d'électricité (suivant la date de construction et la situation du bien).

Également, pour tout projet, il convient de se renseigner sur le financement : prêt à taux zéro (PTZ), éco-prêt, prêt accession sociale (PAS), prêt bancaire, aides financières possibles...

Le PTZ est accordé pour le financement de la résidence principale aux acheteurs non propriétaires de leur résidence (depuis au moins deux ans avant le prêt). Accordé sous conditions de revenus, il finance dans l'ancien un achat avec travaux et peut couvrir, suivant le territoire et sous conditions, 40% du coût de l'opération (dans la limite d'un plafond de dépenses).

Nous proposons, sur rendez-vous, des études financières personnalisées. Conditions d'obtention et caractéristiques des prêts en vigueur sont évoquées ainsi que tous les frais annexes (assurance du prêt, coût d'une hypothèque ou caution...).

**Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous ces aspects techniques, juridiques et financiers. Contactez les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme !**



Pour en savoir plus :

**adil**

Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FD  
04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

[www.adil63.org](http://www.adil63.org)



# adil

Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
du Puy-de-Dôme



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** :

Rénovation énergétique, location ou vente de logement,  
investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement,  
aides financières, travaux, économies d'énergie...  
dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils d'experts**  
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique  
gratuit et indépendant

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

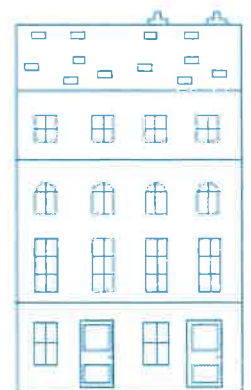
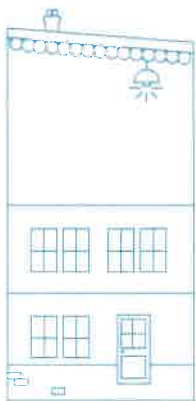
Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République

63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

Membre du réseau FAIRE





## Etude d'inventaire des zones humides du SAGE Allier Aval

En août 2019, afin d'acquérir une connaissance précise et de répondre aux demandes d'usagers locaux tels que le monde agricole et les collectivités travaillant sur leurs documents d'urbanisme, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier aval porté par l'Etablissement public Loire s'est engagée à réaliser un inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Cet inventaire réalisé en partenariat avec l'Agglomération du Pays d'Issoire, n'apportant pas de réglementation supplémentaire, permettra d'améliorer les connaissances et l'information sur les zones humides inventoriées, en constituant un diagnostic homogène sur l'ensemble du territoire et un outil de planification et d'aide à la décision pour les acteurs de l'eau du bassin versant.

Il se basera sur un premier travail réalisé par la CLE du SAGE Allier aval en 2012 sur l'élaboration des enveloppes de potentialités indiquant notamment la probabilité de présence de zones humides, toutefois malgré cette première approche, ces zonages nécessitent des expertises de terrain précises.

La méthode d'expertise consistera à déterminer le caractère humide ou non des terrains et les limites des zones humides effectives à partir de zones pré-cartographiées et sur la base des habitats et de la flore présents (et par des relevés pédologiques si nécessaire).

Le porteur du projet souhaitant réaliser un travail centré sur la communication et la consultation, en janvier 2020, deux groupes de travail locaux, visant l'intégration du monde agricole mais aussi de l'ensemble des acteurs locaux concernés (élus, forestiers, chasseurs, pêcheurs, bénévoles d'associations, etc.) seront proposés afin de présenter l'étude lors d'une démarche participative et interactive.

Les groupes de travail locaux sont fixés comme suit :

- Groupe Lembronnet, Cé, Ruisseau des Parcelles : le Mercredi 8 janvier 2020 à 9h30 à la salle du centre associatif et culturel l'infirmerie, 3 avenue des mineurs, La Combelle, 63570 Auzat-la-Combelle,
- Groupe Eau-mère / Ailloux : le Mercredi 8 janvier 2020 à 14h00 à la salle des fêtes de Sauxillanges (17 avenue Girod Pouzol, 63490 Sauxillanges).

L'étude aidée financièrement par le FEDER Auvergne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne entamera sa partie expertise de terrain d'avril à septembre 2020 sur les communes des bassins versants de l'Eau mère, de l'Ailloux, du Ruisseau des Parcelles, du Cé et du Lembronnet. Les résultats seront disponibles en fin d'année 2020.

En effet, ces milieux fragiles et menacés (disparition de 50% de la surface des zones humides en France au cours du siècle dernier), outre leur fonction écologique par le développement de nombreuses espèces faunistiques et floristiques dont certaines spécifiques aux zones humides, offrent de nombreux services à nos sociétés.

Par exemple, les zones humides et autres tourbières ont un pouvoir de régulation sur les débits en atténuant les crues et stockant l'eau puis en la restituant lors des épisodes de basses eaux permettant ainsi le soutien aux étiages durant les périodes les plus sèches de l'année.

Un autre de leurs rôles est celui de « filtre naturel » des matières minérales et organiques qui y transitent et le stockage du carbone.

Pour tous renseignements, merci de contacter : Etienne CHALLET, Chargé d'opération « Etude Zones humides », Etablissement public Loire, Mail : [etienne.challet@eptb-loire.fr](mailto:etienne.challet@eptb-loire.fr), Tél : 06.45.65.05.32. et de consulter le site internet : [https://sage-allier-aval.fr/?page\\_id=2588](https://sage-allier-aval.fr/?page_id=2588)



Illustration d'une tourbière (si besoin)



Illustration d'un fond de prairie humide (si besoin)

## Personnages emblématiques de Saint Germain l'Herm

**Guillaume SAULTEMOUCHE (1557 ?-1593)**, frère jésuite, né à **Saint-Germain-l'Herm (63)**, mort assassiné à Aubenas, dans l'Ardèche, est considéré comme martyr par l'Église catholique. Il a été béatifié, avec son compagnon d'infortune assassiné en même temps que lui, **Jacques SALÈS**, par le pape Pie XI en 1926. Guillaume SAULTEMOUCHE était issu d'une famille de modestes commerçants, sans doute d'origine italienne. Il travailla d'abord comme domestique dans les collèges jésuites de Billom et de Paris. C'est dans ce dernier qu'il fit la connaissance de Jacques SALÈS. Lorsque le père SALÈS fut envoyé à Aubenas, alors sous le contrôle des Huguenots, y prêcher les sermons de la période de l'Avent, Guillaume SAULTEMOUCHE lui fut donné comme compagnon de voyage. Jacques SALÈS fut violemment pris à partie par des Huguenots, particulièrement agacés de la foi inébranlable que le prêcheur professait et il fut abattu d'un coup de feu. Le frère SAULTEMOUCHE qui tenta de le protéger fut lui-même frappé de plusieurs coups de poignard. Tous deux moururent dans l'altercation. Plusieurs biographies leurs sont consacrées.

**Charles BARRIÈRE (1837-1910)** est un homme politique, député et sénateur, né à **Saint-Germain-l'Herm (63)** et décédé à **Saint-Bonnet-le-Bourg (63)**. Il était le fils d'un avocat au barreau de Clermont-Ferrand puis notaire, maire de Saint-Germain-l'Herm de 1843 à 1871 puis de 1872 à 1888) et conseiller général du canton de Saint-Germain-l'Herm de 1848 à 1871. Après ses études de droit à Paris, il devint avocat lui-même, au barreau de Riom, en 1862. En 1871, il succéda à son père comme conseiller général, puis en 1888 comme maire de Saint-Germain-l'Herm. Il fut député du Puy-de-Dôme de 1885 à 1889 puis sénateur, inscrit au groupe de l'Alliance démocratique (centre gauche), de 1891 à 1909, secrétaire du Sénat de 1894 à 1897. Constamment réélu au conseil général du Puy-de-Dôme, il en devint le vice-président en 1886, puis le président de 1898 à 1901. Il fut vice-président de la Ligue de l'enseignement, une confédération d'associations œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire et président de plusieurs associations philanthropiques. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

**Gauthier de TESSIÈRES**, né en 1981, est un skieur alpin français, licencié à l'Alpe d'Huez et sacré vice-champion du monde de super-G le 6 février 2013 à Schladming. Spécialisé dans les disciplines du slalom géant et du super-G, il a participé au cours de sa carrière aux Jeux olympiques d'hiver de 2006 à Turin et de 2010 à Vancouver. Il a également disputé quatre championnats du monde (2005, 2007, 2009, 2011) avant d'obtenir le meilleur résultat de sa carrière à sa cinquième participation. Enfin il compte un podium en coupe du monde, lors du géant de Val d'Isère en décembre 2008. Il est aussi médaillé de bronze aux championnats du monde junior de 2001 en super-G. depuis la fin de sa carrière sportive, il est un commentateur régulier du ski alpin sur Eurosport. Il aurait passé 4 ans de son enfance à **Saint-Germain-l'Herm (63)** et c'est là qu'il aurait chaussé ses premiers skis...



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**

**(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)**

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020**

## CONTACTS UTILES

**Pompiers : 18**

**SAMU : 15**

**Gendarmerie : 17**

### Services

**Mairie** : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : [st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr](mailto:st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr) – site internet : [saintgermainlherm.com](http://saintgermainlherm.com)

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

**Médiathèque** : 04 73 72 09 44 - e-mail : [culture.mhl@gmail.com](mailto:culture.mhl@gmail.com) – catalogue en ligne : <http://assomhl.org> - page facebook : médiathèques du haut-livradois

**ADACL** : 04 73 72 06 60 - email : [adacl.pij@wanadoo.fr](mailto:adacl.pij@wanadoo.fr)

**Office de tourisme** : 04 73 72 05 95 - email : [ot.hautlivradois@wanadoo.fr](mailto:ot.hautlivradois@wanadoo.fr)

**Collège Gaspard des Montagnes** : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

**École primaire St-Germain l'Herm** : 04 73 72 00 53

**Maison de retraite** : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

**Gendarmerie** : 04 73 72 00 02

**Infirmières** : Mme Monnerot : 04 73 72 05 55      Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

**Ostéopathe** : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

**Masseurs-Kinésithérapeutes** : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

**Pharmacie** : Mme K. Beauvivre : 04 73 72 00 30 – fax : 04 73 72 03 54

**Ambulance** : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

**Notaires** : Maître Matthieu Mangon et Maître Laura Penalver : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

**Déchetterie** : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

**ADMR** : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / [admrhautlivradois@gmail.com](mailto:admrhautlivradois@gmail.com)

**La Poste** : 04 73 72 01 10

**Communauté de communes Ambert Livradois Forez** : 04 73 72 71 40

### Commerces

**Pizza Party** : 07 87 57 96 82

**Restaurant, Bar** : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

**Café associatif** : Le Colibri : 04.73.72.06.60

**Table et chambres d'hôtes** : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : [lesthiolles@wanadoo.fr](mailto:lesthiolles@wanadoo.fr)  
Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

**Chambres d'hôtes** : « Chez Trotte Menu » : 04.73.72.00.27 – « La Bergerie » : 04 63 33 22 21

**Camping** : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : [info@lesauzet.nl](mailto:info@lesauzet.nl) – Internet : [www.lesauzet.eu](http://www.lesauzet.eu)

**Camping St-Eloy** : 04 73 72 05 13

**Épiceries** : Petit Casino : 04 73 72 01 21      Vival : 04 73 72 01 39

**Boulangerie** : Mercier : 04 73 72 00 92      **Boucherie** : Ch. Perrin : 04 73 72 03 24

**Presse, tabac, cadeaux** : N.Lassale : 04.73.72.18.61

**Chantal Coiffure** : 04.73.72.48.71

**Essence** : B.De Cecco : 04 73 72 00 49 - fax : 04 73 72 02 53

**Garage (agrégé pour les cartes grises) -Auto mousse-Taxi** : R. Grange : 04 73 72 02 95

**Taxi** : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : [nathalie.moreau63@laposte.net](mailto:nathalie.moreau63@laposte.net)

**Crédit agricole** : 04 73 72 02 98

**Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture)** : Gaime.C 04.73.72.82.27

### Artisans

**Exploitant forestier** : Ahond B : 04 73 72 06 33

**Menuiserie** : Hobeniche D : 04 73 72 01 95      Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

**Gestion Forêt Livradois** : Gaël Drouillard : 06.41.94.25.95

**Travaux forestiers** : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

**Télécom-Informatique-Electricité** : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

**Electricien** : Dumeil Philippe 04 73 95 12 97

**Forgeron-Coutelier** : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

**Platrier-peintre** : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

**Marquage-Découpage-Création** : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11

**Conseil Formation en Hygiène Sécurité au travail (DUERP Mise aux normes ERP)** : JFORM  
07.86.72.02.14 – [jform@orange.fr](mailto:jform@orange.fr) Vente et vérification des matériels de lutte contre incendies :

Extincteur Eclair : 07.86.72.02.14 [fjossierand@eclair03.fr](mailto:fjossierand@eclair03.fr)

**Forge de St Germain** : Alain Raymond : 06.28.32.84.20



# ADACL - Espace de Vie Sociale

## La Montagne et France 3 à St-Germain l'Herm !

St-Germain l'Herm et l'Adacl ont très récemment bénéficié de couvertures médiatiques assez inattendues.

Le quotidien « La Montagne » nous a contacté lors de sa série sur les élections municipales et a investi le café associatif le 14 novembre afin de rencontrer la population, et « France 3 », suite à un reportage le 27 novembre sur un photographe qui exposait alors au Colibri, nous a proposé de revenir pour parler des activités de l'Association, ce qui s'est fait le 11 décembre.

Nous nous sommes aperçus, en discutant ensuite avec des villageois, que certaines de nos activités sont encore relativement méconnues, et pourtant, l'Adacl en 2019, c'est :

- un dispositif d'accompagnement à la scolarité qui accueille aujourd'hui 26 élèves (voir ci-après)
- 12 expositions mensuelles avec rencontres d'artistes locaux
- 4 jours du Festival du Ht-Livradois (5 concerts, 1 stage perçu et 2 expositions)
- 2 jours de Fête des Plantes Sauvages (stage, conférence, expo, balade, lecture...)
- 21 concerts au Colibri, des spectacles hors les murs
- des ateliers cuisine encadrés par des bénévoles
- des animations/rencontres/débats
- l'accompagnement d'initiatives locales (voir ci-après)
- un point d'appui à la vie associative (PAVA) reconduit en 2020 avec une prochaine réunion sur les dossiers de subvention le 31 janvier à 17h30 au Colibri, à l'intention de toute association intéressée
- un impact économique indéniable, que ce soit par nos achats locaux ou le logement sur la commune de 2 jeunes salariés de l'association, ou la réouverture d'un bâtiment du centre-bourg qui a repris vie, au bénéfice de tous.

## Ludo CLAS (accompagnement à la scolarité):

Nous accueillons cette année 9 primaires et 17 collégiens, grâce à l'énergie de notre équipe de volontaires dont la disponibilité est la clef de voûte du dispositif.

La collaboration avec le collège s'est considérablement renforcée. Le local « des Castors » nous est actuellement interdit. Afin de ne pas laisser les enfants du primaire goûter dans les couloirs de la Maison de l'Animation ni avancer dans leur travail scolaire dans le gymnase à la température fluctuante, un partenariat a été mis en place avec le Collège qui nous prête une salle disponible chauffée, et nous laisse accès au réfectoire. Des rencontres avec les professeurs des enfants que nous accompagnons nous permettent d'échanger et d'apporter la petite contribution de notre regard extérieur.

## Accompagnement des initiatives locales :

### **Expo photos anciennes (texte nous ayant été transmis par les organisateurs)**

"Parmi les nombreuses manifestations réalisées ou accompagnées par l'Adacl durant cet été 2019, l'exposition photos « St-Germain autrefois » a connu un franc succès auprès des St-Germinoises, friands de retrouver des visages et des lieux que tous ont connus jadis, ainsi que des touristes. Nous remercions chaleureusement tout un chacun, visiteur ou initiateur de l'expo, pour son enthousiasme lors de cette plongée dans le passé."

## Bilan et perspectives

4 ans ont passé depuis la réorganisation de l'Adacl consécutive à la mise en place de la CoCom ALF, 4 ans de doutes mais aussi de certitudes, avec l'ouverture du Colibri et ses expérimentations. Le Colibri s'installe de plus en plus dans le paysage socioculturel local et les retours extérieurs sont très positifs.

Le réseau que nous tissons avec d'autres acteurs du Livradois et d'ailleurs (Cocom ALF, Commune de St-Germain, Centres Sociaux de l'Allier, Ciné-Parc, Bief, Lococotiers et La Brèche à Ambert, Cafés Associatifs du secteur...) favorise des échanges fructueux, nous conforte dans nos objectifs très souvent partagés, et participe d'un mouvement de revitalisation rurale aussi par la culture auquel nous croyons beaucoup.

Nous sommes à un moment charnière à bien des égards, et réfléchissons aux moyens de pérenniser l'Association et d'en accroître l'indépendance. Ces orientations sont à discuter de façon collégiale, et nous vous invitons à venir vous exprimer, poser vos questions, faire part de vos envies et propositions lors de notre Assemblée Générale, qui devrait se dérouler courant février.

**Programme de Mars à juin (janvier-février disponible dans les commerces et sur [adac.fr](http://adac.fr))**



**Vendredi 13 mars** à partir de 19h avec les crêpes :  
St Patrick avec **Banshie** Musique irlandaise et écossaise  
Mathias Barralon, Valerie Loomer



**Exposition Du 14 mars au 12 avril**  
Cléa Broucke Illustratrice



**Mardi 24 mars 20h** Soirée dans le cadre de la semaine de la santé mentale  
Théâtre avec les résident de l'ESAT de Cunihat. Avant première du spectacle "Le Passage"  
Projection d'un clip vidéo réalisé par les collégiens du collège Gaspard des Montagnes.  
Exposition d'une fresque réalisée par les collégiens.



**Vendredi 27 mars 20h30**  
**Chän-Chän**, concert théâtral  
avec Caroline GARAY et JULIE Macaire



**Exposition du 13 avril au 13 mai**  
**Marie Chaloyard** photographies artisanales  
samedi 18 avril 14h Animation autour de la photo suivi de la rencontre avec l'artiste à 18h



**vendredi 24 avril 20h30**  
**Duo les voisins**, ils chantent des chansons...



**mercredi 29 avril 15h**  
Chasse aux œufs



**Exposition du 14 mai au 14 juin**  
**Guy Nouvel**, aquarelliste



**vendredi 15 mai 20h30**  
**Lise Cabaret**, chanson française et rock



**les 13 et 14 juin** Fête des plantes sauvages en Haut Livradois  
Programme à venir



**samedi 13 juin 20h30**  
**AEM**, folk hypnotique et nomade  
Avec Sophia et Raoul



**Exposition du 15 juin au 11 juillet**  
Niko Chambon, graphiste  
vendredi 19 juin 18h, rencontre avec l'artiste



**Fête de la musique vendredi 19 juin**

**18h** Rencontre avec Niko Chambon graphiste

**19h** Musiciens amateurs, scène ouverte

**21h La petite équipe,**

World fusion, groove poétique et nomade  
avec Bruno Lonchamp, Jules Sanchez, Slim Mesbah, Claudio Clavija